Description

L'accompagnant socioprofessionnel ou l'accompagnante socioprofessionnelle encadrent des personnes ou des groupes qui ont des difficultés à s'insérer dans le monde du travail: personnes en situation de handicap, en détention, au chômage, au bénéfice de l'aide sociale, avec un problème d'addiction, issues de la migration, etc. Ces professionnels les soutiennent au quotidien pour les aider à réaliser leur activité professionnelle en toute autonomie.

Leurs principales activités consistent à:

Accompagnement individuel

- accueillir et évaluer la situation de personnes rencontrant des difficultés sur le marché du travail;
- fixer avec elles des objectifs et élaborer des mesures pour les atteindre;
- définir les tâches qu'il est possible de leur confier et les intégrer dans une équipe;
- observer les personnes accompagnées dans leur travail au quotidien;
- mener des entretiens de suivi ou de bilan, évaluer l'atteinte des objectifs ou l'efficacité des mesures prises et apporter les modifications nécessaires;

Encadrement de groupes

- gérer un groupe de personnes dont la culture, l'histoire et le cadre de vie sont très divers;
- planifier le travail et répartir les tâches en tenant compte à la fois des besoins des participants et des exigences des entreprises ou des institutions;
- aménager chaque place de travail en fonction des besoins et des limitations des personnes accompagnées;
- veiller à la qualité des produits et services fournis et au respect des délais;
- dispenser des formations pratiques, par exemple sur des connaissances techniques;
- définir les règles de fonctionnement du groupe et les expliquer aux participants;
- gérer les conflits, animer des réunions et des discussions;

Gestion et administration

- documenter le suivi des personnes accompagnées et rédiger des rapports internes;
- participer à la planification, à la gestion et au traitement des mandats de travail;
- développer des idées pour de nouveaux produits et services;
- contacter des clients potentiels afin d'acquérir de nouveaux mandats;
- commander le matériel nécessaire à l'exécution des mandats.

Environnement de travail

Les accompagnants socioprofessionnels collaborent au sein d'équipes interdisciplinaires constituées d'éducateurs sociaux, d'infirmiers, d'assistants sociaux, etc. Leur environnement de travail est complexe et ils doivent trouver un équilibre entre les attentes des personnes accompagnées et celles des différents partenaires (autres professionnels, organes officiels et de financement, clients, futurs employeurs). Leur horaire de travail est en général régulier.

Formation

La formation d'accompagnant socioprofessionnel ou d'accompagnante socioprofessionnelle est modulaire et s'acquiert en emploi.

Lieп

Yverdon-les-Bains/VD.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/ecoles.

Durée

environ 2 ans.

Conditions d'admission à l'examen

- certificat fédéral de capacité (CFC), maturité gymnasiale ou spécialisée ou titre jugé équivalent;
- minimum 3 ans d'expérience professionnelle, dont au moins 2 années dans un domaine apparenté avec un taux d'occupation moyen d'au moins 80%;
- certificats des modules requis ou attestations d'équivalence.

Titre obtenu

 brevet fédéral d'accompagnant socioprofessionnel ou d'accompagnante socioprofessionnelle.

Contenu

Modules

- promouvoir le développement individuel des personnes accompagnées;
- garantir la communication, les rôles, les relations et la gestion de soi;
- mettre en œuvre des mandats d'accompagnement socioprofessionnel;
- participer à la collaboration et à l'élaboration des conditions-cadres.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitude à diriger et gérer une équipe
- Aptitudes pédagogiques
- Capacité à mettre en confiance autrui
- Désir d'aider les autres
- Écoute et compréhension d'autrui
- Équilibre affectif et psychique
- Sens de l'observation
- Tolérance et respect d'autrui

Perspectives professionnelles

Les accompagnants socioprofessionnels ont des possibilités d'emploi variées: centres de réadaptation ou de formation professionnelle, institutions d'exécution des peines et mesures, entreprises sociales ou qui emploient des personnes en situation de handicap, organisations offrant des mesures d'insertion dans le cadre du chômage, de l'aide sociale et de la migration.

Perfectionnement

Les accompagnants socioprofessionnels peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- divers cours ou séminaires organisés par les associations professionnelles, les écoles supérieures et les hautes écoles spécialisées;
- brevet fédéral de responsable d'équipe dans des institutions sociales et médico-sociales;
- diplôme fédéral d'accompagnant/e socioprofessionnel/le ou de superviseur-coach/superviseuse-coach;
- diplôme d'éducateur-trice social-e ES, de maître-esse socioprofessionnel-le ES ou de spécialiste en activation ES;
- Bachelor of Science HES en travail social ou en ergothérapie;
- etc

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Animateur socioculturel HES/Animatrice socioculturelle HES
- Assistant socio-éducatif CFC/Assistante socio-éducative CFC
- Éducateur social ES/Éducatrice sociale ES
- Éducateur social HES/Éducatrice sociale HES
- Maître socioprofessionnelle ES/Maîtresse socioprofessionnelle ES
- Spécialiste en insertion professionnelle BF/Spécialiste en insertion professionnelle BF

Adresses

École supérieure ARPIH Avenue des Sports 26 1400 Yverdon-les-Bains Tél.: 021 316 38 30 https://www.arpih.ch

Examens intégration professionnelle c/o examen.ch AG Reitergasse 9 Case postale 8021 Zurich 1 Tél.: 044 283 46 12 https://examen-sopro.ch

https://www.professionssociales.ch

Savoir Social Organisation faîtière suisse pour la formation professionnelle du domaine social Amthausquai 21 4600 Olten Tél.: 062 205 60 10 https://www.savoirsocial.ch

Swissdoc: 0.731.81.0